

Le PALMARES des deuxièmes Trophées du Temps Partagé révèle que les acteurs du travail à temps partagé sont partout en France !

4 acteurs exemplaires ayant contribué en 2017 à mieux faire connaître le travail à temps partagé ce sont vus le 7 juin dernier, récompensés lors de la deuxième édition des trophées du temps partagé qui se déroulait dans les locaux de la Marie de Paris au Point emploi Paris 10 situé dans le 9eme arrondissement de Paris. Un trophée national du temps partagé, organisé par le **Portail du Travail à Temps Partagé**, qui met en avant 4 acteurs exemplaires répartis sur tout le territoire national ayant contribué en 2016 et 2017 à développer ou mieux faire connaître le travail à temps partagé.

### **LE TRAVAIL A TEMPS PARTAGE emblème des nouvelles mutations du travail :**

La digitalisation de la société, les technologies de l'information permettent, plus facilement qu'auparavant, de gérer sa vie professionnelle différemment : les plateformes de mise en relation entre des besoins et des compétences se multiplient (ex. Hopwork ou Humaniance). Le contexte économique difficile pousse les populations les plus touchées, jeunes et moins jeunes, à créer leur propre emploi : cette situation n'est pas uniquement visible chez les quinquagénaires, de plus en plus de quadragénaires voire des trentenaires se tournent vers les sociétés de portage salarial pour proposer leurs services. Les fameuses générations "Y" et "Z" ne se reconnaissent pas dans les structures traditionnelles, et selon l'économiste Jean-Marc Daniel, si aujourd'hui, 90 % des actifs sont des salariés, **en 2050, les travailleurs indépendants représenteront 50 % de la population active**

« Dans un contexte économique mouvant et incertain, le besoin de Flexibilité incite les entreprises à reconfigurer sans cesse leur fonctionnement : les "modes projets" sont au cœur du développement de nouveaux produits ou services, le mouvement d'externalisation de tout ce qui n'est pas stratégique s'accélère. » **explique Cap COMPETENCE l'un des lauréats de cette deuxième édition**



**DC PILOT**  
Direction Commerciale Partagée



GROUPE  
**finaxim**



**MAIRIE DE PARIS** 

 **ESSENTIEL  
GESTION**

**ParisBrest**  
CONSEIL

## Pourquoi organiser des trophées du temps partagé ?

« Entreprises, professionnels et institutionnels concourent depuis plus de 30 ans à l'essor du travail à temps partagé en France. Ce nouveau mode d'organisation de travail est aujourd'hui de plus en plus plébiscité par les français ; Pour rendre hommage et mieux faire connaître ces nouveaux modes d'organisation de travail, le portail du travail à temps partagé souhaite ainsi récompenser ceux qui en font le mieux la promotion ou qui le soutienne dans leurs organisations internes de travail » **Nous explique David Bibard porte-parole de ces trophées**

Des trophées organisés par le **Portail du Temps partagé** avec le soutien de la **MAIRIE DE PARIS** et **PARIS BREST CONSEIL**, ainsi qu'avec les partenaires historiques du Portail La **FNATTP** (Fédération Nationale Des Associations du Travail en Temps Partagé), et La **FNGE** (Fédération Nationale des Groupements d'Employeurs), **ESSENTIEL GESTION**, **DC PILOT**, et **LE GROUPE FINAXIM**.

## LES 4 LAUREATS DE L'EDITION 2017 du travail à temps partagé révèle la diversité du travail à temps partagé

« Une édition 2017 qui démontre une fois encore que le travail à temps partagé reste plébiscité aussi bien par les professionnels que par les entreprises et qu'il est désormais installé sur tout le territoire français » **souligne David Bibard organisateur des trophées**

- L'association CAP COMPETENCES (Normandie) pour l'organisation de ses « Diners partagés »)
- Le groupe de presse Ouest France pour l'intégration dans Les fonctions DRH et DAF du média 20 minutes d'une organisation de travail à temps partagé (Ile-de-France)
- Le GROUPE REACTIF (Haut-De-France) pour son éco système performant
- Et, L'entreprise MCE-5 DEVELOPPEMENT (Rhône-Alpes) pour l'organisation de ses fonctions Finance et RH en temps partagé



RSVP de votre présence, Interviews des lauréats en one to one sur demande et rdv par avance au service presse du portail du temps partagé :

**Agence Mlle PITCH - Magali FAGET - 06 43 47 46 51**

## A propos du portail du temps partagé organisateur des trophées

Portail fondé en 2013 par David Bibard expert DAF à temps partagé ; **Le Portail du temps partagé est né du besoin de promouvoir l'ensemble des acteurs du temps partagé. Le temps partagé est la rencontre entre le besoin à temps partiel et récurrent d'une entreprise et un expert travaillant à temps partiel pour plusieurs entreprises.** Il ne s'agit plus de focaliser sur la notion de métier mais sur celle de la compétence. Le professionnel, expert dans son domaine, connaît l'entreprise et les produits car il y revient régulièrement, contrairement à l'intérim. C'est un véritable choix de carrière aujourd'hui. Cette évolution du marché de travail vers le marché de la compétence est une formidable opportunité pour de nombreux professionnels. Le portail organise chaque année les trophées du temps partagé et le baromètre national du travail à temps partagé  
**Plus d'infos : [www.le-portail-du-temps-partage.fr](http://www.le-portail-du-temps-partage.fr)**